



Chères Steinbourgeoises, Chers Steinbourgeois,

Le printemps commence à pointer le bout de son nez, la nature se réveille ! Nous constatons malheureusement de nombreux dépôts sauvages sur notre ban communal tout au long de l'année alors qu'il existe de nombreux moyens dans notre village pour palier à cela (tri du verre, bacs bio déchets, poubelle de tri jaune et orange, benne à vêtements, l'accès à la déchèterie, ...) aucune excuse potentielle pour jeter les choses dans la nature. Il faut savoir que cela engendre pour Steinbourg, un coût considérable de notre redevance annuelle. C'est pourquoi je vous invite à participer au nettoyage de notre commune au courant du mois de mars. Je compte également sur vous pour véhiculer un message simple autour de vous « respectez l'environnement ».

Nous déployons tout au long de l'année des actions ou des moyens pour embellir et préserver notre commune. Nous sommes attentifs à l'acquisition de parcelles pour préserver nos vergers et la ceinture verte autour de notre commune. Cette année dans le cadre de la trame verte et bleue, plusieurs arbres et haies seront plantés. Un petit rappel, il est conseillé de ne pas les tailler entre le 15 mars et le 31 juillet pour favoriser la nidification, tout comme il est défendu de faire un feu pour brûler quoi que ce soit d'encombrant (branchages, déchets ou autres). Nos actions passent également par le fleurissement et la mise en place des décorations conçues par nos agents. Nous sommes tous des vecteurs importants au sein de la commune et nous pouvons tous contribuer à l'enjolivement de notre village.

Alli metnander dann klappt's !

Laurent Hahn



Séance du Conseil Municipal du 12 février 2025

Droit de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas intervenir pour la vente d'un appartement rue des Hirondelles et de deux maisons rue de la Chapelle et quai du canal.

Convention de servitude de passage d'un câble électrique

Un nouveau poste de transformation électrique va être installé place des fêtes.

Le Conseil Municipal valide la constitution d'une servitude pour le passage d'un câble électrique en souterrain sur la place, qui reliera ce nouveau poste au réseau électrique de la rue.

Cession de parcelles

Le Conseil Municipal accepte de céder deux parcelles d'environ 2 ares, situées à côté de sa propriété, à un particulier rue des Bateliers.

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Le Conseil Municipal acte l'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique sur le parking devant la mairie. Les travaux puis la gestion seront assurés par la société « station-e ».

Subventions

Le Conseil Municipal attribue les subventions :

- pour les jeunes de moins de 18 ans actifs dans les associations
- aux associations ayant organisé une manifestation en 2024
- à l'association Aviculture pour les frais de location de salle lors de l'exposition avicole
- au Moto Club pour l'organisation d'une épreuve de Coupe de France.

SOMMAIRE :

Edito de l'Adjoint

Séance du Conseil Municipal

- Droit de préemption
- Convention de servitude de passage d'un câble électrique
- Cession de parcelles
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- Subventions

Infos pratiques

- Les vœux du Maire
- La bibliothèque municipale
- Collecte de sapins
- Commémoration
- Action du Conseil Local des jeunes
- Battue de chasse
- Le Relais Petite Enfance
- Se déplacer en TER
- Nettoyage de printemps
- Règlementations diverses
- Nids de cigognes
- Inscriptions à l'école
- Calendrier des événements
- Carnaval
- La vie associative
- Après-midi récréative



Mairie de Steinbourg
Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15. 61

✉ mairie@steinbourg.fr

🌐 www.steinbourg.fr



Commune de Steinbourg



Informations diverses

Les voeux du Maire

Mme le Maire Viviane Kern présentait ses voeux à l'assemblée lors de la cérémonie du 24 janvier 2025. Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée, elle a évoqué les projets à venir. Les membres du Conseil Local des jeunes ont à leur tour, présenté leurs projets pour l'année 2025.

Pour finir, quelques abonnés de la bibliothèque municipale ont été mis à l'honneur.



La bibliothèque municipale

Cette année, la cérémonie des voeux du Maire concordait avec les Nuits de la lecture.

C'était donc l'occasion pour l'équipe de la bibliothèque municipale de mettre certains de ses lecteurs à l'honneur, notamment les plus âgés, les plus assidus et les plus fidèles.



Collecte de sapins

183 sapins de Noël ont été amenés à la batteuse pour être broyés par les membres du conseil municipal.

Les conifères ont été recyclés et ont donné 3 m³ de broyat qui sera dispersé dans les massifs communaux.



Commémoration

Un bel hommage a été rendu le 19 janvier 2025 au Sergent-chef de l'armée de l'Air des États Unis, Thomas Earle EASON mort pour la libération de la France il y a 80 ans.

Le bombardier du 569ème escadron est touché par la FLACK et un moteur prend feu. Le mitrailleur Thomas Earle EASON, était le dernier à sauter et a connu un sort tragique. En raison de sa faible altitude, son parachute ne s'est pas ouvert et est resté en torche. Il a perdu la vie sur le sol steinbourgeois, au lieu de l'actuelle rue des tilleuls.

Un grand MERCI à toutes les personnes présentes et tout particulièrement à M. Bernard Linder, fervent défenseur de l'histoire locale.



Action du Conseil Local des Jeunes



Lors du Marché St Nicolas, le Conseil Local des Jeunes avait organisé une collecte de jouets.

Le mercredi 29 janvier 2025, les jeunes conseillers ont eut l'immense plaisir de distribuer le fruit de cette collecte aux enfants des familles bénéficiaires des Restos du Cœur.

Cette action leur a permis d'échanger avec les bénévoles et les familles bénéficiaires de cette association. Ils ont ainsi procédé à un acte citoyen de soutien aux familles défavorisés. Un grand bravo à nos jeunes conseillers locaux.



Battue de chasse

Une battue de chasse est programmée en forêt Kreutzwald le 1er mars 2025 à partir de 8h. Par mesure de sécurité veuillez éviter le secteur ce jour-là.

Informations pratiques

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service d'information, d'orientation et de soutien pour les parents et les assistants maternels (renseignements juridiques de premier niveau, démarches administratives etc.) et d'animation.

Relais Petite Enfance Antenne Saverne

17 rue de la Roseraie 67700 SAVERNE

Téléphone : 03 88 02 00 59 / Mobile : 06 73 68 89 82

Courriel : rpe@cc-saverne.fr

Se déplacer en TER depuis Steinbourg



De nombreux trains circulent chaque jour entre Steinbourg et Strasbourg en 40 minutes :

- 22 allers-retours quotidiens en semaine
- 2 TER par heure en période de pointe,
- Des horaires faciles à mémoriser (6h54, 7h24, 7h54, 8h24...)

De nombreux trains circulent également le week-end :

- 16 allers-retours le samedi
- 13 allers-retours le dimanche

Découvrez les horaires des trains desservant votre commune sur notre site ter.sncf.com/grand-est.

Nettoyage de printemps

Toutes les personnes sensibles à l'environnement, à la propreté des abords de nos rivières, de nos chemins et lieux de promenades, sont cordialement invitées à participer à la traditionnelle opération de nettoyage

15 mars 2025

Rendez-vous place des fêtes à 8h30

Veuillez vous munir d'un gilet réfléchissant (des gants et des sacs seront fournis)



COMMUNE DE STEINBOURG
Place du Général De Gaulle
67790 Steinbourg

Règlementations diverses

Taille des haies : Afin de protéger la nidification des oiseaux dans le département du Bas-Rhin, il est interdit d'effectuer des travaux sur les haies (destruction, entretien) pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet inclus.

Bruits de voisinage : L'utilisation de matériel bruyant est réglementé par arrêté préfectoral et municipal. Il est interdit d'en faire usage aux heures suivantes : les jours ouvrables avant 7h30 et après 20h Les samedis avant 7h30, entre 12h et 13h, après 20h les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

Usage du feu : Il est également rappelé que l'allumage de feux de toute nature est interdit par l'arrêté municipal du 11/08/2004. Cette interdiction porte également sur les feux de jardin et de chaume. Les barbecues sont autorisés dans le strict respect du voisinage et des règles de sécurité.

Propreté des espaces publics : Ramasser les déjections canines sur la voie publique est une façon de maintenir les rues propres ou encore d'éviter les mauvaises odeurs. La commune a mis en place plusieurs distributeurs de "sacs à crottes" et nous invitons les propriétaires de chien à en faire bon usage pour maintenir un espace collectif agréable pour tous. Les sachets sont à déposer dans les poubelles et non pas dans les caniveaux. D'autre part, pour éviter tout incident, il est demandé aux propriétaires de tenir leur chien en laisse. La divagation de chiens est strictement interdite et passible d'une amende.

Nids de cigognes

Les cigognes sont déjà de retour et commencent leur nidification. Certains nids présents dans la commune présentent des risques de par leur localisation, pour les habitants et les piétons.

La commune a entrepris des démarches auprès de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en demandant la suppression de ces nids. Malheureusement, la LPO n'est pas souvent favorable à intervenir et à proposer des solutions, les cigognes étant une espèce protégée.

Inscriptions à l'école

Les enfants nés en 2022 entreront en septembre prochain en petite section de maternelle.

L'inscription à l'école se fera dans la semaine du 17 au 21 mars 2025. Merci de contacter l'école, de préférence par mail, afin de fixer un rendez-vous.

Adresse mail : ce.0672491u@ac-strasbourg.fr

Agenda et associations locales

Calendrier des événements

STEINBOURG

- 7 mars : Journée de la femme à la Bibliothèque
- 14 mars : Soirée Saint Patrick (Football-Club)
- 15 mars : Nettoyage de printemps
- 22 mars : Carnaval
- 29 mars : Fête du sport au Zornhoff (BodySculpt)
- 30 mars : Sunday Rock Dance (Acro'N Rock)
- 4 avril : Don du sang
- 5 avril : Inauguration des nouvelles structures
du parc récréatif, route de Saverne
- 13 avril : Fête paroissiale

LOFFENAU

- 22 mars : Jugenddisco
- 25 mars : Talk im Adlerstüble

La vie associative

Chaque année, l'association "D'Schneller von Steiweri" organise la fête du village, "Messti" pour les alsaciens. Ce genre d'évènement n'étant possible qu'avec l'aide de volontaires, l'association lance un appel aux bénévoles pour renforcer son équipe (montage/démontage du chapiteau, cuisine, bar, service...).

Manifestez votre envie de rejoindre l'équipe des "Schneller", en laissant un message à l'adresse mail suivante : schnellervonsteiweri@gmail.com

L'Amicale des donneurs de sang de Steinbourg lance un appel pour trouver de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe actuelle. Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser un message à l'adresse mail suivante : didier.stein@gmail.com ou appeler le 06.06.76.24.65

CARNAVAL
22 MARS 2025 À STEINBOURG

14h30
Atelier de maquillage
au foyer communal
Buvette

15h51
Défilé dans les rues du village
(départ devant la mairie)
suivi du goûter animé
par le bal des enfants
à la Maison des associations

18h
Soirée carnavalesque
avec DJ Lukas (LK Events)
à la Maison des associations
Restauration et Buvette
ENTRE GRATUITE

COMMUNE DE STEINBOURG
Place du Général de Gaulle 67790 Steinbourg
03.88.91.15.61
mairie@steinbourg.fr

Samedi 5 avril 2025
Inauguration des nouvelles
structures de jeux au parc
récréatif route de Saverne

**Buvette et
restauration**

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE
Participation sur inscription

SCAN ME

PANIER DE BASKET	UN, DEUX, TROIS SOLEIL	TENNIS	VOL DE PRÉCISION	L'ARAIGNÉE
TIR À LA CORDE	CIBLE MOUVANTE	QUIZ ET MINI JEU	JEU DE BILLES	BALLON PRISONNIER